

Formation CSE en 5 jours 50 salariés et plus : L'essentiel des missions

Développez vos connaissances et l'ensemble des missions du CSE + 50 salariés pour exceller en tant que représentant du personnel.

Intra
Sur devis
Nous contacter

Les modalités de formation

Public :	Salarié
Durée :	Entreprise 35 heures, 5 jours
Lieu :	Interfor - Amiens

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement général du CSE (entreprises d'au moins 50 salariés).
- Maîtriser son rôle de membre du comité social et économique.
- Gérer les activités sociales et culturelles.
- Prendre part à la vie économique de l'entreprise.
- Appréhender l'essentiel des missions de santé et sécurité.

Programme

La composition du comité social et économique

- Les atouts et spécificités du CSE dans l'entreprise
- Les principales différences par rapports aux anciennes instances
- Le bureau du CSE

Le rôle de réclamation des membres du CSE

- La nuance entre réclamation et revendication
- La présentation des réclamations à l'employeur
- L'assistance des salariés dans les...

Lire la suite sur le site

Le rôle économique et professionnel du CSE

- Le double positionnement de l'employeur
- Les domaines d'information
- L'analyse des documents comptables de l'entreprise
- Les domaines de consultation permanente et la procédure qui s'y rattache

Le rôle de gestion des ASC (activités sociales et culturelles)

- Les règles de transfert de compte à compte
- Les règles concernant les cotisations et exonérations URSSAF
- Les différentes prestations autorisées et interdites

Le rôle en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail

- La prévention et la surveillance des risques physiques et psychiques
- Le suivi des travaux des entreprises extérieures
- Les consultations du CSE en matière de SSCT
- Le droit d'alerte et le droit de retrait

Les moyens des élus du CSE

- Les locaux
- La libre circulation
- L'accès au document unique de prévention des risques et aux registres de l'entreprise



Salarié, demandeur d'emploi
03.22.82.00.34

formationcontinue@interfor-sia.com



Entreprises
03.22.82.00.71

entreprises@interfor-sia.com

Pour plus d'infos RDV sur
interfor.fr

Modalités et pré-requis de la formation

1 Certification de la formation

Aucune certification pour cette formation.

2 Prérequis et validation des prérequis

- Aucun prérequis.
- Cette formation est destinée aux Membres de la délégation du personnel au CSE (50 salariés et +), Dirigeants, Responsables RH.
- Groupe de 8 à 10 personnes maximum.

3 Moyens et méthodes pédagogiques

- Groupe de 8 à 10 personnes maximum.
- Echanges collectifs
- Adapté aux problématiques/secteur de l'entreprise.

4 Délai d'accès

- Selon le calendrier établi entre les disponibilités des stagiaires et du formateur et avec un dossier complet, l'entrée en formation peut se faire sous 48h.

5 Modalités d'évaluation de la formation

- Evaluation formative de fin de formation permettant la délivrance d'un certificat de formation ou d'une attestation de formation.

6 Accessibilité aux personnes en difficultés ou en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout projet de formation l'équipe Interfor vous accompagne, plus d'infos sur : **notre accompagnement**

Quelle spécialisation choisir après cette formation?

- SSCT - Membres CSE & CSSCT - Initial - 5 jours
- Référent Harcèlement sexuel et agissements sexistes
- SSCT - Membres CSE & CSSCT - Recyclage - 3 jours

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

Date de dernière à jour : 10/04/2025



Salarié, demandeur d'emploi
03.22.82.00.34

formationcontinue@interfor-sia.com



Entreprises
03.22.82.00.71

entreprises@interfor-sia.com

Pour plus d'infos RDV sur
interfor.fr

